



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Certification professionnelle : la vérification des compétences et connaissances minimales et l'examen AMF

26 juillet 2022

Quels sont les professionnels concernés par la vérification des compétences et connaissances minimales en matière d'environnement financier, réglementaire et déontologique ? Quelle est la différence entre une vérification en interne et l'examen AMF ? Retrouvez ici toutes les informations utiles.

L'examen généraliste AMF

Professionnels : êtes-vous concernés par ce dispositif ?

Les prestataires de services d'investissement, y compris les sociétés de gestion de portefeuille et les conseillers en investissements financiers, doivent vérifier que les personnes exerçant certaines fonctions disposent d'un tronc commun de compétences et de connaissances indispensables à l'exercice de leurs fonctions, déterminées par des normes européennes et nationales, dans l'intérêt des clients.

Zoom sur les prestataires de services d'investissement

Les fonctions suivantes sont notamment visées :

- Vendeur : toute personne physique chargée de fournir des conseils en investissement ou des informations sur des instruments financiers, des services d'investissement ou des

services connexes aux clients

- Gérant : toute personne habilitée à prendre des décisions d'investissement dans le cadre d'un mandat de gestion individuel ou dans le cadre de la gestion d'un ou plusieurs placements collectifs
- Responsable de la compensation d'instruments financiers : les personnes physiques représentant l'adhérent compensateur vis-à-vis de la chambre de compensation pour ce qui concerne l'enregistrement des transactions, l'organisation et le contrôle des risques, et les fonctions de compensation des instruments financiers s'y rapportant
- Responsable du post-marché : les personnes qui assurent la responsabilité directe des activités de tenue de compte-conservation, ou de règlement-livraison, ou des activités de dépositaire, ou de gestion de titres ou de prestation de services aux émetteurs
- Analyste financier
- Négociateur d'instruments financiers
- Responsable de la conformité et du contrôle interne (RCCI)
- Responsable de la conformité pour les services d'investissements (RCSI)

Cette vérification doit avoir lieu dans les 6 mois qui suivent son recrutement chez le prestataire de services d'investissement.

Zoom sur les conseillers en investissements financiers

Les personnes suivantes sont visées :

- Les personnes physiques exerçant la profession de conseiller en investissements financiers
- Les personnes physiques ayant le pouvoir de gérer ou d'administrer la personne morale habilitée en tant que conseiller en investissements financiers
- Les personnes employées pour exercer le conseil en investissements par la personne morale habilitée en tant que conseiller en investissements financiers

Professionnels : vous avez une question sur la certification ?



Vous êtes employé ou employeur. Qui doit passer l'examen AMF ? Comment obtenir un duplicata ? Comment s'inscrire à l'examen ? Trouvez les réponses à vos questions grâce à notre outil interactif.

Accéder à l'outil

Organismes de formation : comment obtenir la certification de l'AMF ?

Le dispositif est très souvent appelé « certification AMF ». Il s'agit d'un abus de langage. En effet, l'AMF certifie uniquement les organismes qui organisent l'examen AMF et non les personnes qui le réussissent. Les organismes certifiés sont co-responsables de la base commune des questions de l'examen.

Vous êtes organisme de formation et souhaitez obtenir cette certification ? Vous devez déposer un dossier de candidature auprès de l'AMF sur la base d'une procédure décrite dans l'[instruction DOC-2010-09](https://www.amf-france.org/fr/reglementation/doctrine/doc-2010-09) URL = [https://www.amf-france.org/fr/reglementation/doctrine/doc-2010-09] de l'AMF.

Après avoir instruit la demande de certification et consulté le Haut conseil certificateur de Place (organisme consultatif composé d'experts), le Collège de l'AMF notifie la décision de certification de l'organisme.

La liste des organismes certifiés est rendue publique par l'AMF.

Liste des organismes certifiés par l'AMF au 25/07/2022

Passage de l'examen AMF en français

Voici la liste des organismes certifiés par l'AMF dans le cadre des articles 312-5, 318-9 et 321-39 de son règlement général :

Nom des organismes certifiés	Date de certification	N° de certification
BÄRCHEN Education 56 bis, rue de Châteaudun 75008 Paris	22/03/2010	C 3
FIRST FINANCE 7, rue Beaujon 75008 Paris	01/04/2010	C 1
CNAM 292, rue Saint-Martin 75003 Paris	01/04/2010	C 1 Bis
GENESIA 18, rue de Turbigo 75002 Paris	14/06/2010	C 6
Ecole supérieure de la banque Immeuble Le Carillon 5, esplanade Charles-de-Gaulle 92739 Nanterre Cedex	25/06/2010	C 7
AFG Formation 41, rue de la Bienfaisance 75008 Paris	25/06/2010	C 7 Bis
Éducation nationale pour le BTS Banque Inspection générale de l'Éducation nationale 110, rue de Grenelle 75007 Paris	21/06/2011	C 12
GRENOBLE ECOLE DE MANAGEMENT 12, rue Pierre-Sémard 38000 Grenoble	31/01/2012	C 13
NOUVELLES DONNES FORMATION 108, rue Réaumur 75002 Paris	13/03/2012	C 14

DEMOS Immeuble Gaia 333 Avenue Georges Clémenceau 92000 Nanterre	07/07/2015	C17
SUMATRA FORMATION CONSEIL 79, rue des Orangers 83 140 Six-Fours-Les-Plages	20/09/2016	C18
JURISCAMPUS Technoparc 10 - 1202 Occitane 31670 Labège	10/07/2018	C20
REGULATION PARTNERS 3, avenue Hoche 75008 Paris	28/09/2021	C21

Passage de l'examen AMF en anglais

Voici la liste des organismes certifiés par l'AMF pour faire passer l'examen AMF en anglais dans le cadre des articles 312-5, 318-9 et 321-39 de son règlement général :

Nom des organismes certifiés	Date de certification	N° de certification
BÄRCHEN Education 56 bis, rue de Châteaudun 75008 Paris	22/03/2010	C 3
FIRST FINANCE 7, rue Beaujon 75008 Paris	01/04/2010	C 1
GENESIA 18, rue de Turbigo 75002 Paris	14/06/2010	C 6
AFG Formation 41, rue de la Bienfaisance 75008 Paris	25/06/2010	C 7 Bis

Examen « AMF » ou examen « interne » : quelles différences ?

Les prestataires de services d'investissement peuvent, s'ils le souhaitent, procéder eux-mêmes à cette vérification. Toutefois la vérification interne emporte des conséquences différentes en cas de changement d'employeur et/ou de fonction.

- Une personne ayant réussi l'examen AMF qui change d'employeur ou travaille pour le compte d'un nouveau prestataire de services d'investissement ou change de fonction, ne doit pas faire l'objet d'une nouvelle vérification. L'examen est définitivement acquis.
- Une personne ayant réussi un examen interne ne conserve le bénéfice de cette réussite que tant qu'elle travaille pour le même prestataire. Si cette personne change de prestataire tout en restant au sein d'un même groupe, elle conserve également le bénéfice de cette réussite. A l'opposé, dès que la personne concernée change de groupe, elle doit faire l'objet d'une vérification organisée par le nouvel employeur.

Le module sur la finance verte et responsable

L'Autorité des marchés financiers a décidé, sur proposition du Haut conseil certificateur de Place (HCCP), de créer un nouveau module portant sur la finance verte et responsable.

A qui s'adresse le nouveau module portant sur la finance verte et responsable ?

L'examen en finance durable s'adresse en particulier aux professionnels exerçant la fonction de vendeur et souhaitant disposer d'une culture générale sur le cadre institutionnel et économique de la finance durable, en comprendre les concepts essentiels et acquérir une grille de lecture des produits et des méthodologies utilisées, afin d'être en capacité de recueillir les préférences des clients et de proposer des produits adaptés à leurs besoins.

Ce module est complémentaire de l'examen généraliste AMF.

Il est optionnel et accessible à toute personne désireuse de démontrer l'acquisition de compétences et de connaissances solides dans le domaine de la finance durable.

Organismes de formation : comment obtenir la certification de l'AMF pour faire passer le nouveau module portant sur la finance verte et responsable ?

Les organismes certifiés seront co-responsables de la base commune des questions de ce nouveau module.

Vous êtes organisme de formation et souhaitez obtenir cette certification ? Vous devez déposer un dossier de candidature auprès de l'AMF sur la base d'une procédure décrite dans [l'instruction DOC-2021-03 de l'AMF](https://www.amf-france.org/fr/reglementation/doctrine/doc-2021-03) URL = [https://www.amf-france.org/fr/reglementation/doctrine/doc-2021-03].

Après avoir instruit la demande de certification et consulté le Haut conseil certificateur de Place (organisme consultatif composé d'experts), le Collège de l'AMF notifiera la décision de certification de l'organisme.

Liste des organismes certifiés par l'AMF au 25/07/2022

Voici la liste des organismes certifiés par l'AMF dans le cadre des articles 312-5, 318-9, 321-39 et 325-36 de son règlement général :

Nom des organismes certifiés	Date de certification	N° de certification
AFG Formation 41, rue de la Bienfaisance 75008 Paris	28/09/2021	FD-1
BÄRCHEN Education 56 bis, rue de Châteaudun 75008 Paris	28/09/2021	FD-2
FIRST FINANCE 7, rue Beaujon 75008 Paris	28/09/2021	FD-3
JURISCAMPUS Technoparc 10 - 1202 Occitane 31670 Labège	28/09/2021	FD-4
NORALP 39, avenue de Breteuil 75007 Paris	01/02/2022	FD-5
SUMATRA FORMATION CONSEIL 79, rue des Orangers 83140 Six-Fours-Les-Plages	01/02/2022	FD-6
DEMOS Immeuble Gaia 333 Avenue Georges Clémenceau 92000 Nanterre	19/07/2022	FD-7

UNE QUESTION ? _____

— Contactez Info Pro Service

+33 (0)1 71 53 20 05

En savoir plus

Instruction DOC-2021-03 - Conditions de certification par l'AMF d'un organisme de formation afin de faire passer l'examen AMF finance durable

Instruction DOC-2010-09 sur la certification par l'AMF d'un examen relatif aux connaissances professionnelles des acteurs de marché

Liste des examens qui ne sont plus certifiés par l'AMF au 10 mars 2021


Guide sur l'examen AMF et la vérification des connaissances minimales

Position DOC-2009-29 : Questions-Réponses sur le dispositif de vérification du niveau de connaissances minimales des acteurs de marché

Mots clés

FINANCE DURABLE

LES ACTUALITÉS

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ACTUALITÉ

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

26 juillet 2022

Certification AMF et module finance durable : l'AMF met à jour ses instructions



DOCTRINE

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

26 juillet 2022

Certification par l'AMF d'un examen relatif aux connaissances professionnelles des acteurs de marché



DOCTRINE

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

26 juillet 2022

Conditions de certification par l'AMF d'un organisme de formation afin de faire passer l'examen AMF finance durable

[> Toutes les actualités](#)

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02